



RAPPORT MORAL SUR L'EXERCICE 2022

Sommaire

I. Introduction	2
II. Rappel des motions votées lors de l'AG précédente	3
II.1. Consolider notre association pour faire face aux menaces et incertitudes	3
II.2 Déterminer notre implication au sein des Terrasses Solidaires	3
II.3 Pour une solidarité avec toutes les personnes exilées en Europe, d'où qu'elles viennent	4
III. Actions réalisées et résultats obtenus par pôle	6
III.1 Pôle Dialogue	6
III.2 Pôle juridique et maraudes	8
III.3 Pôle Événementiel	13
III.4 Pôle Communication	15
III.5 Pôle Fonctionnement général	16
III.6 Dimensions transversales de notre activité	18
IV. Motions d'orientations proposées	22
IV.1 Motion politique : Du droit d'asile à la liberté de circulation	22
IV.2 Motion d'actualité : Pour le respect des droits fondamentaux de toutes et tous	23
IV.3 Motion d'organisation : Pour une meilleure efficacité et une association renforcée	23

I. Introduction

Notre Mouvement citoyen a été créé en septembre 2015 dans le but de sensibiliser la population sur les questions migratoires et de mener des actions de plaidoyer pour le respect des droits fondamentaux des personnes exilées.

L'exercice 2022 représente le 6ème exercice de l'association dans sa forme déclarée le 31/12/2016.

Ce fut encore une année difficile, avec au final des résultats contrastés.

Nous savions que le principal défi auquel nous étions et sommes toujours confrontés est l'épuisement des membres bénévoles confrontés à la violence institutionnelle et policière à l'encontre des personnes exilées, à l'urgence quotidienne, aux aléas incessants, et à la difficulté de s'occuper correctement de l'intendance, de nos adhérents, de nos partenaires, de nos membres actifs et... de nous-mêmes !

Ce défi est d'autant plus grand que notre objectif est de parvenir à changer cette politique migratoire illégale, illégitime, dangereuse et barbare qui se déploie sous nos yeux depuis sept longues années.

Nous avons prévu dès l'automne 2021 de recruter des salariés pour lutter contre ce risque d'épuisement.

Les résultats obtenus en 2022 sont très marqués par les difficultés rencontrées au cours de cette première expérience de collaboration entre membres salariés et bénévoles, mais aussi par les réussites contenues dans cette expérience.

Ce rapport moral rappelle d'abord les grandes orientations fixées par la précédente AG qui devaient guider nos actions tout au long de cette année 2022 (chapitre II).

Nous présentons ensuite (chapitre III) les principales actions réalisées pour chaque pôle d'activité. Un tableau de synthèse résume pour chaque pôle les objectifs fixés, les résultats attendus, les résultats obtenus et les enseignements que nous en tirons pour avancer. Les perspectives dans lesquelles nous nous situons aujourd'hui concluent chaque sous-chapitre.

Nous présentons également les aspects plus transversaux de notre action, à travers notre fonctionnement collectif interne, nos coopérations et partenariats, et nos relations avec nos adhérents et sympathisants.

Les orientations générales et les objectifs opérationnels que nous nous fixons chaque année visent une meilleure efficacité de notre organisation et de nos actions au service de notre double mission de sensibilisation et de plaidoyer pour le respect des droits fondamentaux des personnes exilées. C'est donc au regard de ces orientations et objectifs rappelés au chapitre II, et du chemin parcouru décrit au chapitre III, que nous tenterons dans un dernier chapitre (IV) de reformuler nos propositions d'orientations pour l'année en cours.

II.Rappel des motions votées lors de l'AG précédente

Lors de l'AG du 12 mars 2022, trois motions ont été votées pour tracer les perspectives dans lesquelles nous devons inscrire nos actions au cours de cet exercice et fixer nos objectifs :

II.1.Consolider notre association pour faire face aux menaces et incertitudes

« Notre association s'est dotée d'une équipe salariée pour éviter l'épuisement des intervenants et favoriser l'implication des bénévoles dans un contexte politique marqué par les menaces et les incertitudes croissantes envers les droits humains fondamentaux, en particulier à l'encontre des personnes exilées et solidaires. Dans ce contexte, le renforcement des liens avec nos adhérents et donateurs est nécessaire pour assurer la pérennité et la soutenabilité de notre action, ce qui se traduit par les objectifs suivants :

1°/ Poursuivre le développement de la communication externe (lettres d'information mensuelles, rénovation du site internet...) et interne (stockage sécurisé des données en vue d'usages coopératifs avec une charte d'utilisation...)

2°/ Mettre en place, en impliquant toutes les parties prenantes et des aides extérieures, une structure (ex: réunions régulières), une charte et des outils garantissant un dialogue constant et une coordination entre l'équipe salariée, les bénévoles actifs et les membres du CA.

3°/ Mettre en place une organisation assurant la soutenabilité de notre action en veillant à :

- faciliter l'implication des bénévoles au sein des pôles d'activité ou sous forme de groupes de travail sur des actions spécifiques ;
- prioriser nos actions et nos interventions, notamment en veillant à disposer des ressources humaines nécessaires avant de s'engager dans l'action, et en visant un développement plus qualitatif de nos actions, quitte à en restreindre le nombre.

4°/ Capitaliser le travail entrepris depuis 5 années afin de le porter à la connaissance du grand public pour renforcer notre crédibilité, et se donner les moyens financiers et humains pour des actions juridiques et de plaidoyer de grande ampleur type « action du siècle » (ARC)

5°/ Amplifier le partenariat et la mutualisation avec les associations de terrain aux frontières (Italie, Espagne,...), ainsi qu'avec les associations nationales, les élus et les pétitionnaires. Ouvrir la possibilité d'adhérer aux personnes morales.

6°/ Augmenter le nombre d'adhérents, faire appel à des mécènes et au soutien de personnalités publiques. »

II.2 Déterminer notre implication au sein des Terrasses Solidaires

« Tous migrants est présent dans la SCI locale « Terres associées », elle-même membre minoritaire de la SCI propriétaire des Terrasses, ainsi que membre du conseil d'administration de l'association de gestion « Les Terrasses Solidaires ».

Notre investissement au sein de ce projet est porté par la conviction que ce lieu est un outil indispensable à l'expression et la concrétisation de la solidarité essentiellement envers les personnes exilées.

Pour autant, un travail important reste à faire pour préciser le devenir de ce lieu du point de vue de sa finalité, de sa gouvernance et de l'accueil de nouvelles activités et/ou associations.

Une réflexion au sein de l'association gestionnaire va se mettre en place avec l'aide d'un conseil extérieur dans le cadre d'un dispositif spécifique d'accompagnement (DLA).

Notre positionnement au sein de ce lieu, et ce que nous pouvons apporter à son développement, doivent être l'objet d'une réflexion approfondie de notre part.

Nous décidons la création d'un groupe de travail interne à Tous Migrants pour définir plus précisément quel peut être notre positionnement au sein d'une telle structure et les orientations que nous souhaitons y porter en termes de finalité, de gouvernance et d'activités.

Ce groupe de travail rendra compte au conseil d'administration de l'avancée de ces travaux pour l'aider à prendre les bonnes décisions.

II.3 Pour une solidarité avec toutes les personnes exilées en Europe, d'où qu'elles viennent

« Depuis le 24 février 2022, l'armée russe a envahi l'Ukraine et bombarde sa population. Plus de trois millions de personnes ont déjà fui leur pays et traversé les frontières des pays européens pour trouver refuge. Partout en France et en Europe, les initiatives d'accueil fleurissent, et l'Union Européenne a pris la décision d'activer le dispositif de protection temporaire adopté en 2001, mais qui n'avait jamais été appliqué malgré la longue liste de guerres survenues depuis.

Avec une grande réactivité, les pouvoirs publics se mobilisent pour permettre aux ressortissants Ukrainiens de bénéficier d'une protection temporaire, mais en excluant de cette protection les ressortissants de pays tiers résidant temporairement en Ukraine.

Réuni en Assemblée Générale le 12 mars, le Mouvement citoyen Tous Migrants salue cet élan de solidarité nécessaire qui fait écho à ses revendications fondatrices, notamment que *“toute personne exilée doit pouvoir trouver asile dans le pays de son choix”*.

Tous migrants espère que les dernières décisions politiques à l'échelle nationale et européenne vont induire un tournant fort dans la politique d'accueil de toutes les personnes exilées, d'où qu'elles viennent, et appelle l'Etat à prendre ses responsabilités.

Depuis plus de 6 ans nous dénonçons jour après jour des violations des droits les plus fondamentaux aux frontières françaises ainsi que sur notre territoire. Nous dénonçons la violence d'un système d'asile européen se dérochant au droit commun et enfermant les personnes dans des procédures longues, précarisantes et trop souvent maltraitantes.

Or, la tragique actualité montre qu'une autre politique d'accueil est possible ! Cette discrimination entre les personnes qui souhaitent venir en France est inacceptable.

Nous rappelons l'exigence du respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui déclare dans son article 13 : *“Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.”*

Nous demandons l'application inconditionnelle du droit à l'hébergement, à la santé physique et mentale, à l'éducation, à l'accès au travail, aux transports et à l'ensemble des droits sociaux.

Enfin, les pratiques de découragement et de criminalisation des personnes solidaires, qui viennent en soutien aux personnes réfugiées dans leur parcours, doivent cesser. »

III. Actions réalisées et résultats obtenus par pôle

III.1 Pôle Dialogue

III.1.1 Principales actions réalisées

Le pôle dialogue mène des actions de sensibilisation en faveur de l'accueil des personnes migrantes en Europe. En 2022, environ quarante journées ont été consacrées à des rencontres, des interventions en milieu scolaire, des échanges avec les habitants et les touristes lors de différentes manifestations locales.

Nous intervenons régulièrement dans un centre de vacances de Monétier les Bains pour sensibiliser les touristes aux enjeux de la migration dans le grand briançonnais.

Nous intervenons également en milieu scolaire : collège de Bourg d'Oisans et collège «Vauban » de Briançon avec la présentation du parcours du migrant élaboré par la Cimade.

Nous répondons aux invitations de différentes associations ou collectifs locaux, par exemple :

- pour la fête du pain à Freissinières en juillet, en août aux Alberts avec Les toiles filantes, le Salon du livre de l'Argentière la Bessée en juillet, Foire bio d'Embrun au mois de septembre
- pour des projections-débats au cinéma Éden studio de Briançon,
- pique-nique solidaire avec Les Croquignards et la Fanfare invisible.

Nous avons accueilli des membres du Collectif d'Accueil de Réfugiés en Matheysine (CARM) avec des membres de Tous Migrants, du Refuge Solidaire et de la Maison Bessoulie en juin, puis la Carovane Migranti Pyrénées/Alpes qui a réuni des organisations solidaires italiennes, espagnoles et françaises à Montgenèvre le 21 juillet.

Nous avons participé à des conférences, journées d'étude et manifestations avec d'autres organisations locales et nationales à Calais, Bruxelles, Grenoble, Bourg en Bresse, Toulouse, Paris...

Ces actions très variées tout au long de l'année permettent également à notre mouvement d'enregistrer des adhésions et de recevoir des dons, ce qui permet de soutenir financièrement les actions de plaidoyer.

Les membres du pôle dialogue participent avec les membres des autres pôles aux événements comme « la Grande maraude solidaire » ou « Faites de la fraternité » qui sont également des occasions de tenir le stand de Tous Migrants.

En revanche nous avons du adapter nos interventions aux choix politiques de la municipalité. C'est ainsi que Tous Migrants ne tient plus de stand sur la marché de Briançon et s'est vu refuser sa participation au forum des associations.

Cette hostilité des pouvoirs publics ne doit pas vous empêcher de venir nous rejoindre car nos actions sont la plupart du temps très bien accueillies. En outre elles sont encourageantes, enrichissantes et valorisantes. Votre participation nous permettra de les développer !

III.1.2 Résultats et enseignements

Pôle Dialogue	Résultats attendus	Résultats obtenus / en cours	Enseignements
Réactualisation du jeu de société sur les parcours des personnes exilées	Information plus large sur les migrations, au-delà de la situation locale	Réalisé en 2023 avec de nouveaux partenaires et 2 nouvelles bénévoles	Nécessité d'être toujours au moins 2 ou 3 sur chaque action Activités valorisantes, réconfortantes et enrichissantes, à partager autant que possible parmi les membres actifs
Animation de débats	Sensibilisation	Résultats conformes aux attentes	
Tenue du stand de TM lors d'événements	Sensibilisation, revente de doc, adhésions et collecte de dons		
Interventions pédagogiques en milieu scolaire	Sensibilisation		
Participation à des conférences, journées d'étude (Calais, Bruxelles, Grenoble, Bourg en Bresse, Toulouse...)	Echanges de pratiques, renforcement des réseaux	Rencontres fructueuses avec d'autres acteurs Actions concertées aux frontières et au-delà	

III.1.3 Perspectives

Les perspectives ne manquent pas pour le Pôle Dialogue qui est beaucoup sollicité pour effectuer des interventions au plan local et au-delà.

L'équipe bénéficie cette année du renfort de deux nouvelles personnes mais il y a de la place pour toutes et tous !

III.2 Pôle juridique et maraudes

III.2.1 Principales actions réalisées

Équipe juridique

a) Récolte de données / Documentation des pratiques policières :

- Participation à 4 sessions d'observations devant le poste de la police aux frontières, avec MdM et l'Anafé les 27 janvier, 6 et 7 novembre, et avec la Cafi et l'Anafé les 16 et 17 février et les 14 et 15 juin.
- 36 témoignages recueillis en direct + suivi de témoignages recueillis par l'association *Diaconia Valdese* à Oulx
- Réalisation et publication du rapport « *Pratiques policières du contrôle de la frontière : Un an de refoulements (pushbacks) et de déni de droits à la frontière franco-italienne dans le Briançonnais. Novembre 2021 – Novembre 2022* » qui compile et analyse ses récits, complétées par les comptes-rendus d'observations

b) Saisines adressées à la DDD, la CNCDH, au CGLPL et au HCR + signalements au procureur :

- Non-respect des droits des personnes exilées interpellées à la frontière franco-italienne dans les Hautes-Alpes (avril)
- Entraves aux activités de mise à l'abri des personnes exilées à la frontière franco-italienne dans les Hautes-Alpes (avril)
- Faits d'interpellations par surprise, de non prise en compte de la minorité de certaines personnes, de refoulements expéditifs sans respect des droits, de mise en danger des personnes et d'enfermement illégal au poste de la PAF de Montgenèvre (novembre)
- Amendes abusives : saisines + signalements + contestations (novembre)

Les saisines et signalements sont pour la plupart déposés conjointement avec Médecins du Monde et l'Anafé.

c) Recours contre des obligations de quitter le territoire (OQTF) :

Par exemple, le 7 avril 2022, la Cour administrative d'appel (CAA) de Marseille, rend trois décisions positives d'annulation de trois OQTF délivrée par la Préfecture de Marseille le 10 décembre 2020. Suite aux témoignages recueillis à la date des faits par Tous migrants, il a pu être mis en évidence que les trois personnes avaient formellement demandé l'asile lors de leur interpellation.

d) Recours contre les refus d'entrée / refoulements :

Suivi des refoulements avec l'Anafé, la CAFI, *Diaconia Valdese*, le Refuge *Fraternità Massi* à Oulx. Constitution d'un groupe de travail en septembre 2022 avec un pool d'avocates de Marseille pour amorcer la réflexion sur les recours contre les refus d'entrée, afin de proposer aux personnes refoulées la possibilité de contester cette mesure administrative prise à leur encontre.

e) Appui de l'association *Solidaritat Ubaye* au suivi de la situation au col de Larche

f) Affaire Blessing¹

Blessing est morte noyée le 7 mai 2018 à la suite à sa chute dans la Durance en crue, alors qu'elle était poursuivie par des gendarmes mobiles. Depuis, sa famille - soutenue par Tous Migrants - n'a de cesse de demander vérité et justice pour sa mort. La plainte simple déposée le 25 septembre 2018 par une des sœurs de Blessing, Christiana Obie, a fait l'objet d'un classement sans suite par le procureur de Gap. La plainte avec constitution de partie civile déposée ensuite s'est heurtée à une ordonnance de non lieu ab initio du juge d'instruction le 18 juin 2020, confirmée par la chambre d'instruction de la cour d'appel de Grenoble le 9 février 2021.

Pourtant, l'analyse par Tous Migrants du dossier d'enquête du procureur, et notamment des déclarations des gendarmes mobiles, a révélé de nombreuses incohérences, contradictions et zones d'ombres. Par la suite, nous avons retrouvé Hervé S., la personne qui accompagnait Blessing lors de la poursuite par les gendarmes, et qui a souhaité apporter son témoignage. Nous avons alors sollicité l'association Border Forensics pour qu'elle effectue sa propre enquête à l'aide de méthodes d'analyse spatio-temporelle, mobilisées in situ grâce au témoignage d'Hervé S.

Ce travail scientifique a remis en cause les conclusions de l'enquête de police judiciaire qui disculpait les gendarmes mobiles. Compte tenu de ces nouveaux éléments qui apportent un éclairage inédit et déterminant sur les faits, une demande de réouverture de l'instruction sur charges nouvelles a été déposée le 27 mai 2022 par Maître Vincent Brengarth auprès du Parquet Général de Grenoble.

Contre toute attente, le 23 juin 2022, le procureur général a indiqué qu'il n'envisageait pas de saisir la chambre de l'instruction. Le déni de vérité et de justice qu'a confirmé le procureur général perpétue ainsi le traitement discriminatoire et inhumain de Blessing Matthew après sa mort.

Considérant l'impératif de vérité et de justice pour Blessing et l'épuisement des voies de recours en France, nous avons déposé avec la soeur de Blessing une requête devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) le 20 octobre 2022. La requête a été enregistrée par le greffe de la Cour européenne des droits de l'homme le 23 novembre 2022.

Au-delà du cas de Blessing, l'impunité pour les morts de personnes exilées aux frontières françaises et européennes permet de perpétuer les politiques de contrôles et de renvois systématiques mettant les personnes en danger. C'est tout l'enjeu de notre action pour faire cesser ces politiques barbares et faire enfin respecter les droits fondamentaux.

g) Affaire Fathallah

Le dimanche 2 janvier 2022, un corps était retrouvé dans le bassin du Freney, dans la vallée de Modane. Le corps est celui de Fathallah Belafhail Zakaria, un jeune marocain de 31 ans arrivé en France par l'Italie entre le 29 décembre et le 1er janvier 2022.

Nous avons alors été contactés par la famille de Fathallah pour la conseiller sur les démarches à suivre pour avoir accès au dossier d'enquête sur cette mort qu'elle ne s'expliquait pas.

¹ Se reporter au site internet de Tous Migrants pour plus d'information

Pour soutenir la famille et l'accompagner au mieux nous lui avons proposé l'aide d'un avocat, pris en charge par notre association.

Suite au rejet de la plainte contre x pour homicide involontaire, la famille envisage de se constituer partie civile.

h) Clinique juridique de Sciences-Po (septembre 2022 - mai 2023)

Le projet se fonde sur les archives de Tous Migrants. Ces archives comprennent des décisions administratives et de justice (refus d'entrée, OQTF, recours contre ces mesures et autres contentieux relatifs au franchissement de la frontière), des témoignages recueillis auprès des personnes exilées ainsi que divers documents issus de l'actualité frontalière (débats parlementaires, missions d'observation des contrôles frontaliers, documents produits par Tous Migrants). Des personnes étudiantes volontaires travaillent sur ces archives en collaboration avec l'association afin d'en faire une analyse juridique. Le groupe étudiant est également accompagné par une avocate spécialisée (Claire Bruggiamosca) et un chercheur de Sciences Po (Bastien Charaudeau).

Équipe Maraudes

Comme depuis 2021, la militarisation de la frontière reste renforcée. Aux effectifs de la PAF, s'ajoutent toujours deux escadrons de gendarmes mobiles. Les personnes exilées continuent à prendre des risques en montagne pour éviter les contrôles policiers. Les pratiques de refoulement systématique se poursuivent ainsi que le non-respect du droit d'asile et des droits fondamentaux. Des pratiques de guets-apens ont encore lieu et se sont renforcées à certaines périodes (notamment au cours de l'été et au début de la période hivernale). Dans ce contexte, les maraudes demeurent indispensables dans une logique de prévention des risques et de mises à l'abri des personnes exilées et de veille quant aux pratiques policières.

a) Le partenariat est toujours très actif entre Tous Migrants, Médecins du Monde (MDM) et les maraudeurs et maraudeuses. Au cours de la période hivernale, les maraudes ont eu lieu presque tous les jours. Le reste de l'année, une présence plus sporadique a été maintenue.

b) Le collectif continue à se structurer. Des maraudes « initiation » sont proposées régulièrement pour les nouvelles personnes souhaitant s'engager. Les outils s'affinent : charte du collectif, formation sur les risque médicaux notamment hypothermie et gelures coordonnées par MDM, sensibilisation aux risques neige et avalanches...

c) Le collectif propose aussi des temps d'échanges et de prévention du burn-out militant, des analyses de pratiques, du théâtre-forum, un partage d'expériences avec d'autres frontières (Larches, Vintimille, Bayonne).

d) Il engage aussi des temps de réflexion sur les rapports de genre et de race dans la pratique des maraudes à partir des travaux réalisés par Elsa Tysler et Jane Freedman.

Toutes ces actions contribuent à créer un climat de confiance et doivent être poursuivies pour intégrer de nouvelles personnes.

L'intimidation et la répression se poursuivent :

- A l'encontre des personnes exilées : refoulements illégaux, non-respect des procédures, séparation des familles, refus de soins ; guets-apens mettant en danger les personnes.
- A l'encontre des personnes solidaires : Les contrôles d'identité sont très nombreux. Cependant, il y a moins de filatures et moins d'amendes. 3 personnes interpellées avec une famille ont été conduites à la PAF puis rapidement libérées

Bilan chiffré des maraudes

Les données recueillies concernent les périodes hivernales (du 1er janvier au 30 avril 2022 et du 1er au novembre au 31 décembre 2022, soit 181 jours). 136 maraudes ont été effectuées, très majoritairement de nuit. Elles ont permis la mise à l'abri de 825 personnes. Une maraude mobilise en moyenne 8 à 9 personnes. Au cours de ces périodes, il y a eu 284 contrôles d'identité. En revanche, les amendes deviennent exceptionnelles.

III.2.2 Résultats et enseignements

Pôle juridique & Maraudes	Résultats attendus	Résultats obtenus / en cours	Enseignements
Participation au collectif maraudes	Renforcer l'autonomie du collectif dans son rôle de réduction des risques	Evolution très positive au fil du temps des relations au sein du collectif (lutte contre les rapports de domination sous toutes leurs formes, plus d'engagement dans la durée et de prise en compte des aspects organisationnels, approche mieux partagée de la stratégie de réduction des risques, prise en compte des enjeux de santé y compris pour nous, amorce de réflexion sur comment s'y prendre autrement...)	Validation par la pratique de la pertinence de notre approche et de notre implication au sein du collectif avec MdM
Participation à l'unité mobile de mise à l'abri avec MdM			
Recueil de témoignages	Alimenter les actions de plaidoyer et de contentieux		Nécessité de préserver des ressources pour poursuivre notre implication au sein du collectif sans s'y épuiser
Observations des pratiques policières			
Soutien juridique des bénévoles	Soutien moral et financier		
Actualisation et réédition livret « au nom de la loi »	Semer le doute, décourager le zèle et encourager la désobéissance		Enjeu de la transmission de nos savoir faire
Actions en justice	Lutter contre les atteintes aux droits		Enjeu du soutien moral individuel et collectif des bénévoles face à une réalité traumatisante
Capitaliser le travail entrepris depuis 5 années	Renforcer notre crédibilité	Renforcement de notre capacité de mise en visibilité des atteintes aux droits grâce au partenariat avec Border Forensics et à la production d'un rapport sur les pratiques policières	Enjeu de la valorisation de notre travail (en grande partie invisible) et de nos actions Enjeu de la valorisation de la dimension politique des maraudes

III.2.3 Perspectives

L'équipe juridique bénéficie depuis novembre 2021 de l'apport très précieux de Daphné, notre salariée doctorante, et du renfort bénévole de Fayçal, avocat, aux côtés d'Agnès, Michel et Paquerette.

Le partenariat avec l'Anafé et Médecins du Monde ne cesse de se renforcer au fil des actions menées ensemble, en observation, au contentieux et pour le plaidoyer, ainsi que par la réalisation et la publication d'un nouveau rapport en 2023 sur les pratiques policières à la frontière.

Le partenariat avec Border Forensics et la requête déposée devant la CEDH pour Blessing devrait donner lieu à plusieurs actions de sensibilisation et de plaidoyer dans les mois à venir.

Du côté des maraudes, le collectif est très mouvant du fait que de nombreux solidaires viennent quelques semaines ou quelques mois donner de leur temps. Nous recherchons des personnes qui habitent le Briançonnais pour pouvoir s'investir de façon moins intensive mais dans la durée. Si marauder nécessite une bonne condition physique, un certain nombre de tâches annexes, indispensables au bon fonctionnement des maraudes, peuvent être assumées par des solidaires qui ne souhaitent ou ne peuvent se rendre dans la montagne. Par exemple : la gestion du local, du matériel, des vêtements, du planning, des boîtes mail mais aussi le traçage des sentiers, le ramassage des vêtements, ou encore les observations à la frontière...

III.3 Pôle Événementiel

III.3.1 Principales actions réalisées

6 février : « Commémor’action des morts des frontières », une action concertée au plan nationale et internationale en mémoire aux personnes disparues et pour dénoncer les politiques migratoires criminelles qui ont conduit à leur décès.

12 mars : « Grande Maraude Solidaire » organisée pour la 3ème fois par Tous Migrants pour visibiliser et dénoncer ce qui se passe tous les jours et toutes les nuits à la frontière et apporter notre soutien aux personnes exilées et aux personnes solidaires via notamment les maraudes.

21 juillet : « Caravane Pyrénées Alpes ». Pique-nique et groupes de discussions entre organisations espagnoles, italiennes et françaises au col de Montgenèvre, en solidarité avec es personnes exilées

24 août : « Des fanfares pour la solidarité avec toutes les personnes exilées », Manifestation à Montgenèvre avec 70 musiciens de fanfares militantes

21 septembre : « Protégeons les vies, pas les frontières », manifestation artistique au col de l’Echelle, lieu choisi par le street artiste Man Kloix pour exposer une fresque sur bois représentant un couple enlacé, la femme étant enveloppée d’une couverture de survie.

18 décembre : « Faites de la fraternité », à l’occasion de la journée internationale des migrants. Manifestation dans Briançon avec la participation des associations et des habitants dont les personnes exilées vivant sur le territoire.

Ces manifestations sont de plus en plus systématiquement organisées avec d’autres associations et collectifs impliqués sur le Briançonnais, notamment avec Médecins du Monde, le collectif Maraude, Refuges Solidaires...

III.3.2 Résultats et enseignements

Pôle Événementiel	Résultats attendus	Résultats obtenus / en cours	Enseignements
Commémor’action (06/02)	Prise en charge de l’organisation logistique par l’équipe de salariés et de stagiaires	Quelques membres du CA ont du s’investir énormément pour chacun de ces événements	Une plus grande anticipation avec nos partenaires et un nombre plus raisonné d’événements sont en perspective
Grande maraude solidaire (mi-mars)			
Faites de la fraternité (18/12)			
Participation à d’autres événements à l’initiative d’autres acteurs	Visibiliser nos actions avec une économie de moyen	Participation à une dizaine d’autres manifestations dans le Briançonnais et au-delà	

III.3.3 Perspectives

Les actions initiées par Tous Migrants sont désormais toutes menées en partenariat avec les autres organisations locales. Elles représentent toujours un investissement important. La priorité est donnée à deux actions essentielle au regard du contexte briançonnais et de la raison d’être de Tous Migrants :

- la Commémor'ation des morts des frontières, le 6 février, en partenariat avec nos amis de Calais, de la Roya, du pays Basque mais aussi à l'échelle internationale.
- la Grande Maraude Solidaire, le samedi le plus proche du 15 mars, journée internationale contre le racisme et les violences policières, en partenariat avec le collectif Maraude et toutes les organisations associatives et syndicales locales, nationales et au-delà.

III.4 Pôle Communication

III.4.1 Principales actions réalisées

La communication sur nos activités et sur la situation dans le Briançonnais et aussi au-delà de nos montagnes est toujours très suivie. Elle passe par notre [site Internet](#), notre [page Facebook](#) (14600 abonnés), les réseaux sociaux Instagram (1300 abonnés), Tweeter (4000 abonnés), les 10 numéros de notre lettre d'information et les 4 flashes infos diffusés à nos 4220 abonnés, sans oublier les communiqués de presse

III.4.2 Synthèse Pôle Communication

Pôle Communication	Résultats attendus	Résultats obtenus / en cours	Enseignements
Pérennisation d'un emploi à temps partiel sur la communication	Gestion de la lettre d'information mensuelle et des réseaux	Conforme à nos attentes mais au prix d'une implication trop importante de notre part	Arrêt jusqu'à nouvel ordre de l'expérience salariée Les compétences en communication ne sont pas rares, encore faut-il les trouver parmi nos bénévoles, stagiaires ou salariés.
Rénovation du site internet	Site internet à jour et plus lisible	ok mais fragile car ne repose que sur une seule personne par support	Besoin de formation interne sur les outils
Réseaux sociaux	Page Facebook active		
	Compte tweeter actif	pas ok	
Fichiers abonnés	Instagram actif	ok mais délicat car ne repose que sur une seule personne déjà très sollicitée	Travail en binôme a minima pour chaque tâche conséquente et/ou durable Réflexion sur les outils logiciel les mieux adaptés à nos besoins
	Fichiers abonnés à jour		

III.4.3 Perspectives

- Maintien de la lettre d'information à une fréquence trimestrielle
- Suivi et restructuration du site internet
- Diffusion d'informations ponctuelles pour les événements (Flash letters)
- Mise à jour des fichiers « Adhérents », « Donateurs », abonné(e)s à la NL...
- Suivi et alimentation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tweeter)
- Mise en place de moyens d'information adaptés avec les membres actifs

III.5 Pôle Fonctionnement général

III.5.1 Actions réalisées

Nous avons prévu dès l'automne 2021 deux recrutements salariés pour lutter contre le risque d'épuisement en renforçant notre équipe de la manière suivante :

- un poste de chargé.e de mission sur le fonctionnement interne de l'association, la relation avec les adhérents, ainsi que la gestion des tâches quotidiennes de soutien logistique. Ce recrutement a été effectué sur un contrat d'apprentissage d'un assistant logistique en formation de niveau M1/M2 sur une durée de 2 ans (Sept 21 – Sept 2023).
- un poste d'assistant juridique, recruté sous contrat CIFRE (chercheur) pendant 3 ans, pour mieux répondre aux exigences de cette activité au quotidien (observations et documentation des atteintes aux droits, recueil de témoignages, recours en justice...).

Nous avons en outre décidé début 2022 de créer un poste salarié à temps partiel sur la fonction communication, plutôt que de nous appuyer sur des stagiaires, compte tenu du besoin durable de ressources et de savoir-faire en la matière. Ce poste a été proposé à une ancienne bénévole membre de notre CA.

Dans la pratique, nous avons sous-estimé le besoin d'encadrement des salariés, ainsi que la difficulté d'adaptation à notre nouveau rôle d'employeur. À la fin du premier semestre 2022, nous avons convenu d'interrompre la mission de l'assistant logistique et celle avec la personne recrutée sur la fonction communication.

Par contre le recrutement d'une salariée doctorante sur le poste d'assistant juridique a donné et donne toute satisfaction, notamment en raison de la forte cohérence entre le profil de poste et les objectifs fixés ensemble dans le cadre de la réalisation de sa thèse.

Autres actions réalisées

- Relation avec nos adhérents et donateurs, mise à jour des fichiers
- Suivi des demandes diverses et variées consécutives aux messages reçus sur notre boîte aux lettres tousmigrants@gmail.com
- Communication via les différents réseaux que nous utilisons, rédaction et envoi des Lettres d'informations, des communiqués.
- Organisation des réunions hebdomadaires du Conseil d'Administration (en visio) avec une réunion par mois en présentiel, compte-rendu écrit systématique
- Mise à jour du fichier historique du relevé de décision et suivi
- Tenue de la comptabilité, suivi de la trésorerie

III.5.2 Résultats et enseignements

Pôle Fonctionnement général	Résultats attendus	Résultats obtenus / en cours	Enseignements
1 emploi salarié logistique sur un 2/3 tps	Gestion du quotidien, des fichiers, de la messagerie Suivi des adhérents Soutien logistique	Aide ponctuelle très loin des attentes et au prix d'un encadrement strict très éloigné de nos motivations et capacités	Remise en cause de la manière dont nous avons procédé pour notre première expérience salariée
logiciel de gestion intégré	Economie de temps Suivi de gestion et des fichiers en temps réel	Résultats ok pour l'outil comptable mais pas sur les autres fonctions	Intégrer la communication dans le pôle fonctionnement du fait des enjeux techniques (fichiers, logiciels) et stratégiques
Suivi des adhérents et donateurs	Capacité de relance	Cela reste lourd faute d'outil performant	
Mise en place dons par prélèvement automatique	Fidélisation	ok mais sur une autre plateforme	Poursuite de la veille sur les outils logiciels disponibles
Augmenter le nombre d'adhérents et donateurs	Financement d'une équipe salariée	730 adhérents et donateurs (stabilité)	Voir comment font d'autres associations
Drive commun et sécurisé	Autonomie financière	Utilisation des services de Proton	

III.5.3 Perspectives

À la suite aux difficultés rencontrées, nous avons entrepris un audit interne au sein du conseil d'administration afin de redéfinir nos priorités :

- Travail sur les difficultés internes
- Identification des besoins par secteurs et transversaux
- Propositions de réorganisation, réorientations stratégiques, stratégies de communication

III.6 Dimensions transversales de notre activité

Dans ce chapitre, nous abordons l'activité de l'association dans ses dimensions transversales.

Trois volets seront abordés :

- Le fonctionnement collectif interne (équipe salariée et bénévoles actifs)
- Le travail en coopération et en partenariat avec les autres organisations sur le territoire et au-delà
- Les relation avec les adhérents et donateurs

III.6.1 Le fonctionnement collectif interne (équipe salariée et bénévoles actifs)

Le fonctionnement collectif interne est confronté aux difficultés inhérentes au fonctionnement des associations dont l'activité repose essentiellement sur des bénévoles, mais aussi à des spécificités :

- Comment assurer la pérennité de l'activité avec des bénévoles dont la disponibilité est relative et aléatoire ?
- Comment « gérer » le contexte de violence et de répression, en particulier pour les maraudes et l'activité du pole juridique et les impacts traumatisants qui nous affectent ?
- Comment conjuguer les contraintes de disponibilités avec les exigences de réactivité (violences aux frontières, accidents en montagne, besoins de maraudes, sur-occupation au Refuge, recueil de témoignages, délais de recours...), mais aussi avec les exigences de travail approfondi et inscrit dans le temps, spécifiques aux actions de sensibilisation et de plaidoyer de Tous Migrants ?
- Comment dans ces conditions attirer de nouveaux bénévoles ? comment permettre leur accueil et leur intégration ? comment assurer leur formation dans les domaines pointus comme l'action juridique par exemple ?

Nous avons déjà abordé la question du recrutement de personnes sous contrat de travail avec les responsabilités d'employeur que cela représentent, en termes d'encadrement, de conditions de travail, etc.

Il est clair que l'intensité de notre activité en 2022 et le nombre de personnes sur lesquelles cette activité a reposé ne nous a pas permis de solliciter d'autres membres, ce qui pose la question de la structuration du réseau des membres actifs au-delà du premier cercle des militants, principalement les membres actuels et passés du conseil d'administration.

Le travail en cours d'inventaire de nos besoins devrait donner une meilleure visibilité des nombreuses et diverses possibilités de s'investir pour les bénévoles selon leurs disponibilités et leurs motivations.

III.6.2 Le travail en coopération et en partenariat avec les autres organisations

L'une des particularités du positionnement de notre association est d'articuler un combat à l'échelle du territoire pour défendre une vision de l'accueil inconditionnel des personnes exilées dans le respect des droits humains fondamentaux, avec un

combat à l'échelle national et européen pour changer la politique actuelle que nous dénonçons comme illégale, illégitime, dangereuse et barbare (chaque mot compte).

Il en résulte une combinaison d'un partenariat à l'échelle territoriale, qui inclut les autres associations qui agissent comme nous aux frontières, et à l'échelle nationale et internationale où s'élaborent et s'exercent les politiques migratoires.

Au plan local, le territoire solidaire briançonnais est souvent présenté comme un écosystème composé d'une pluralité d'acteurs qui assurent des missions complémentaires mais pas toujours facile à distinguer.

Tous Migrants a fortement contribué à construire cet écosystème depuis 2016, en favorisant la mise en place d'une organisation pour chaque besoin nouveau important dont la prise en charge aurait pu complètement nous absorber au détriment de notre double mission de sensibilisation et de plaidoyer.

C'est ainsi que nous avons contribué à la mise en place du collectif maraudes et de réseaux d'hébergement citoyens (fin 2016), puis de Refuges Solidaires pour assurer l'accueil d'urgence inconditionnel et d'une plateforme regroupant tous les acteurs (2017).

Le besoin de cohérence et de coopération entre les différents acteurs est vital et les difficultés rencontrées se répercutent d'un acteur à l'autre. Depuis l'origine nous essayons de jouer un rôle pour renforcer cette cohérence et ces coopérations. L'acquisition du bâtiment des Terrasses en juin 2021 a permis de franchir une nouvelle étape en réunissant dans un même espace plusieurs acteurs clés. L'association Les Terrasses Solidaires qui gère ce bâtiment regroupe toutes les associations utilisatrices : Refuges Solidaires, Tous Migrants avec le Collectif Maraude, Médecins du Monde et Eko!

Lors de notre précédente assemblée générale, nous avons voté une motion dédiée à notre implication au sein des Terrasses Solidaires, et nous avons décidé « *la création d'un groupe de travail interne à Tous Migrants pour définir plus précisément quel peut être notre positionnement au sein d'une telle structure et les orientations que nous souhaitons y porter en termes de finalité, de gouvernance et d'activités.* »

En pratique, nous avons activement contribué à la détermination d'un programme sur lequel nous nous sommes accordés avec les autres membres de l'association les Terrasses Solidaires :

- Retrouver une vision commune et repartager les fondamentaux qui nous réunissent autour d'un accueil digne et inconditionnel des personnes exilées (enjeu prioritaire).
- Imaginer et mettre en œuvre une gouvernance plus coopérative au service du projet collectif.
- Travailler ensemble sur la phase II de l'aménagement et la viabilité du lieu.
- Travailler collectivement la question de l'accueil digne et inconditionnel (santé, hébergement, formation, mobilité, plaidoyer, etc.) sur le territoire.
- Développer une culture commune de prévention des risques juridique, psychosociaux, physique, etc. dans le contexte d'hostilité des pouvoirs publics qui est le notre aujourd'hui.

Les membres des Terrasses Solidaires sont accompagnés dans cette démarche par une équipe de consultants de *Pépites and Co !* et le travail vient de commencer.

Le partenariat au plan local inclut plus largement toutes les organisations qui contribuent à l'accueil et la défense des droits des personnes exilées, depuis Oulx en Italie jusqu'à Gap. Ce partenariat est mobilisé pour les événements organisés par les unes et les autres, ainsi que de manière régulière pour partager l'information.

Le partenariat local inclut également les associations nationales qui nous soutiennent, à commencer par les organisations réunies au sein de la CAFI (coordination des acteurs aux frontières) qui regroupe Amnesty, La Cimade, Médecins du Monde, Médecins sans Frontières, Secours Catholique Caritas France. Il faut ajouter l'Anafé avec qui nous conduisons de nombreuses actions en contentieux ainsi que des observations à la frontière, le CCFD-Terre Solidaire qui nous soutient politiquement et financièrement et facilite notamment nos échanges avec les autres acteurs locaux aux frontières franco-britannique et franco-espagnole, Emmaüs et d'autres encore.

Le partenariat national et international se renforce chaque année et nos membres actifs présents en région parisienne jouent un rôle très important pour le faire vivre. Cela nous permet de participer à des collectifs qui agissent sur les grands sujets qui nous concernent comme la mobilisation contre le projet de loi asile Immigration, la dérive autoritaire de l'Etat, les violences policières, etc.

Sur ce chapitre du partenariat en particulier, nous vous renvoyons pour plus de précision à notre document de référence « L'accueil et la défense des droits des personnes exilées dans le Briançonnais et les Hautes-Alpes », en téléchargement sur notre site Internet.

III.6.3 Les relations avec les adhérents et donateurs

C'est la priorité qui a le plus souffert des difficultés techniques et humaines que nous avons rencontrées au cours de l'année 2022, alors que nous disposons d'un potentiel important au regard des 2000 personnes qui ont adhéré au moins une fois à Tous Migrants depuis 2017.

Nous avons pour objectif d'augmenter de manière significative le nombre de nos adhérents et donateurs pour assurer le recrutement d'une équipe salariée et plus largement notre autonomie financière. Nous voulions pour cela être capables d'identifier les personnes qui n'avaient pas renouvelé leur cotisation pour les sensibiliser sur l'enjeu de leur soutien. En pratique, nous n'avons pu faire qu'une seule relance ciblée.

Nous devons également solliciter des fondations et des mécènes mais nous ne l'avons pas fait faute de disponibilité.

Au final, 730 personnes ont adhéré et/ou effectué un don à notre association en 2022, contre 713 en 2021. Le total des cotisations et des dons des adhérents personnes physiques s'est élevé à 60 841 € en 2022, en baisse de 14% sur 2021. En revanche, le montant total des dons des associations est resté stable (38 957 €).

III.6.4 Résultats et enseignements

Objectifs généraux	Résultats attendus	Résultats obtenus / en cours	Enseignements
Soutenir les membres actifs de Tous Migrants dans leurs actions	Augmentation du nombre de membres actifs	Pas assez de nouveaux membres actifs pour compenser les départs	<p>Réorientation du projet de recrutement en faveurs de personnes expérimentées</p> <p>Renforcement de la réflexion sur la stratégie et de la rigueur sur les priorités</p> <p>Enjeux de la transmission, de la valorisation de nos actions et de l'accueil de nouveaux membres</p> <p>Enjeu du partenariat et de la coopération dans un système d'acteurs nécessairement interdépendants sur le territoire et au-delà</p>
Favoriser la cohérence entre les actions menées par Tous Migrants	Efficienc e renforcée	Communication interne et externe moins soutenue	
Amélioration de notre fonctionnement	Fonctionnement plus efficient et plus soutenable Participation renforcée	CA hebdo, suivi des décisions, meilleure prise de recul et gestion des priorités, appui important des membres du CA ne résidant pas dans le Briançonnais	
Renforcer la relation avec les adhérents	Augmentation des dons et adhésions, fidélisation	Stabilité du nombre d'adhérents, de donateurs et des ressources	
Déterminer notre implication aux Terrasses Solidaires	Apporter notre pierre à l'édifice pour mieux assurer la finalité du lieu (accueil digne et inconditionnel des personnes exilées)	Volonté des parties de se donner les moyens de retrouver une vision commune et partagée	
Amplifier le partenariat et la mutualisation avec les associations de terrain aux frontières (Italie, Espagne,...)	Améliorer les coopérations et l'efficienc e collective dans des domaines ciblés	Plusieurs rencontres, renforcement des liens, partage d'expériences, actions concertées	
Idem avec les ONG, les élus et les pétitionnaires		Le soutien des ONG, des élus et des pétitionnaires est important et ne faiblit pas	
Assurer la dimension politique de nos actions	Dénoncer une politique barbare et montrer qu'un accueil digne et inconditionnel est possible et souhaitable	Meilleure prise en compte de la dimension « plaidoyer » par l'ensemble des acteurs	

III.6.5 Perspectives

Les objectifs généraux que nous nous étions fixés il y a un an sont toujours d'actualité. Nous devons continuer d'oeuvrer dans ce sens, en prenant en compte les enseignements que nous avons dégagé de notre expérience.

IV. Motions d'orientations proposées

L'usage est de proposer 3 motions :

- une motion politique en lien avec la finalité de l'asso pour nous aider à conserver notre cap et ajuster notre stratégie au contexte.
- une motion d'actualité qui s'inscrit dans notre double mission de sensibilisation et de plaidoyer.
- une motion centrée sur l'organisation, dans une optique d'efficience.

IV.1 Motion politique : Du droit d'asile à la liberté de circulation

La raison d'être de Tous migrants est la défense des droits des personnes exilées, en agissant selon les principes de la non-violence. Pour cela, nous construisons des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour le respect des personnes et de leurs droits fondamentaux.

Au fil du temps, Tous Migrants a orienté sa communication sur la solidarité avec les personnes exilées, le droit à trouver l'asile dans le pays de son choix, la protection des personnes et la fraternité sans frontière. Nos supports de communication portent les slogans suivants :

- Nous, citoyens solidaires des migrants
- Oui au droit de trouver asile dans le pays de son choix
- Protégeons les vies, pas les frontières
- Notre fraternité n'a pas de frontière.

Aujourd'hui, sans renier ces revendications, nous pensons nécessaire de faire évoluer notre communication sur le thème de la liberté de circulation conformément à l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

« Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ».

En effet, si nous, occidentaux avons le droit de circuler dans l'espace mondial, ce n'est pas le cas de la majorité des peuples qui sont conduits à migrer pour des raisons politiques mais aussi économiques et climatiques. L'Europe s'est construite sur la liberté de circulation des biens et des personnes mais pas de toutes les personnes, et notamment sur la volonté de faire de l'Europe une forteresse.

De plus, la construction des murs, le rétablissement du contrôle aux frontières internes et leur militarisation, le déploiement de forces pour lutter contre l'immigration aux frontières externes, les politiques européennes en matière d'immigration, nous conduisent à penser que la liberté de circulation doit devenir un axe central de notre plaidoyer.

Nous vous proposons de travailler sur un slogan et une communication qui porte cette revendication.

IV.2 Motion d'actualité : Pour le respect des droits fondamentaux de toutes et tous

L'an dernier la motion d'actualité soumise à l'AG soulignait la différence de traitement entre les Ukrainiens et les autres personnes exilées. Aujourd'hui rien n'a changé, ni en ce qui concerne le non accueil des personnes qui ne sont pas de nationalité Ukrainienne (manque de places en CADA, traitement interminable des dossiers, parcours du combattant pour accéder à ses droits, etc...), ni en ce qui concerne les dénis de droits aux frontières, que TM a documentés dans son « rapport sur un an de pratiques policières à la frontière franco-italienne dans le Briançonnais », en partenariat avec l'ANAFE et Médecins du Monde.

Ce qu'on nous annonce du futur projet de loi Asile et Immigration, d'abord repoussé à l'automne puis finalement présenté par un texte en juillet sous la pression de la droite, ne peut que nous inquiéter davantage. De plus, le mode de prise de décisions de notre gouvernement, au mépris de tout dialogue social et de l'opinion publique par le recours répété au 49.3, la répression policière qui tente de contrer toute forme de contestation, et la volonté affichée d'asphyxier les organisations qui défendent les droits des personnes, nécessitent une résistance déterminée et concertée de notre part.

Tous Migrants, qui pourrait se retrouver dans la liste des organisations ciblées, continuera aux côtés de la Ligue des Droits de l'Homme, des Soulèvements de la Terre et de tous les groupes menacés de dissolution ou de suppression de financements, à lutter et œuvrer pour que soient respectés les droits fondamentaux de tous et toutes, en particulier la liberté de circulation.

IV.3 Motion d'organisation : Pour une meilleure efficacité et une association renforcée

L'organisation de Tous Migrants inclut différentes tâches, plus ou moins chronophages, qui nécessitent une répartition entre les membres bénévoles du CA et pourrait gagner en efficacité avec l'aide, en présentiel ou distanciel, de membres actifs volontaires. Le recrutement d'un salarié a été envisagé ce qui renforcerait le fonctionnement de l'association et permettrait à certain.e.s militant.e.s d'être davantage disponibles pour les missions premières de notre mouvement citoyen : sensibilisation et plaidoyer.

Il convient donc de définir les différentes tâches qui relèvent de l'organisation de Tous Migrants et de rechercher les perspectives susceptibles d'améliorer notre fonctionnement.

Ce dernier s'organise principalement à travers les actions menées dans les pôles fonctionnement et communication. Nous pourrions regrouper ceux-ci sous l'appellation « secrétariat général », l'organisation des événements (pôle événementiel) étant en partie assumée également par ce secrétariat. La gestion de la comptabilité étant effectuée par un trésorier et une trésorière adjointe qui participent également à des actions de secrétariat ou dans d'autres pôles (dialogue...).

Faisons un petit inventaire des activités de ce secrétariat, des tâches qui lui incombent et des perspectives d'efficacité :

Communication interne

Nous avons mis en place cette année un conseil d'administration hebdomadaire en visio, plus un CA mensuel en présentiel. L'utilisation de protonmail nous permet d'avoir un outil commun d'échanges tout en allégeant nos boîtes mails personnelles.

Ceci nous permet également d'utiliser un agenda et un drive. C'est un plus par rapport à notre organisation mais cela demande un travail de classement, de clarification des données, et de suivi des comptes rendus. Ce qui ne peut être fait que par des membres du CA.

Reste à développer, et à mieux utiliser et faire vivre, le réseau de membres actifs susceptibles de nous aider. Ce « CA élargi » doit être une de nos préoccupations pour l'année à venir, le renouvellement du CA devant être anticipé.

Communication externe

Celle-ci regroupe plusieurs outils, plus ou moins bien maîtrisés par tous, et qui ont demandé, depuis le départ des stagiaires et salariés, un temps de formation pour les membres du CA.

Lettre d'information, entretien de notre page facebook, de notre site, de la boîte gmail de TM, du suivi de nos fichiers adhérents et donateurs, sont les priorités auxquelles nous nous sommes attachés. Des difficultés demeurent à entretenir les autres réseaux sociaux (instagram et tweeter).

Ces tâches, indispensables, qui nous prennent du temps, pourraient être en partie facilitées par une aide de membres actifs volontaires et compétents (dans ces domaines spécifiques, avec possibilité d'actions à distance), ou être une partie du travail d'un salarié.

La communication externe peut être également enrichi par des supports en images et vidéos. Personne dans le CA, n'a les compétences pour ce travail. La constitution d'un groupe que l'on pourrait dénommer « équipe reportages », peut être débattue et élaboré en assemblée générale.

Pour l'année 2023, nous essaierons de continuer de nous former, de mieux nous répartir le suivi de ces différents éléments, et d'améliorer encore nos liens avec nos adhérents et donateurs, en développant une attention particulière en direction de nos partenaires et mécènes.